

Communiqué de presse

Les AFC fêtent leurs 120 ans d'engagement au service des familles

Famille – Monde associatif

Contact presse :

Benoît Hautier
01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33
b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges
Paris, 750009
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Créées en 1905, les AFC ont marqué l'histoire sociale et politique française par leur promotion active de la famille, fondée sur la Doctrine sociale de l'Église. Elles continuent d'être un acteur institutionnel important de la promotion de la famille au cœur de la société et appellent à se tourner résolument vers l'avenir à bâtir avec les familles.

Voici les deux principales dates de leur histoire :

- **1905** : Face à la disparition des établissements scolaires tenus par des religieux, des parents s'associent pour veiller à la liberté de conscience des enfants au sein des écoles publiques. C'est la naissance des Associations Catholiques des Chefs de Famille, les ACCF, qui prendront le nom d'Associations Familiales Catholiques, AFC, en 1955.
- **1945** : Intégration à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), renforçant leur rôle dans la représentation des familles. Elles sont aujourd'hui le deuxième mouvement de l'UNAF en termes d'importance.

Convaincues que « l'avenir des peuples naît de la famille¹ », les AFC promeuvent une politique familiale ambitieuse, lisible et pérenne, permettant aux Français d'accueillir les enfants qu'ils souhaitent. Ce soutien résolu à la natalité est indispensable pour maintenir notre système social fondé sur la solidarité intergénérationnelle, assurer notre dynamisme économique, garder notre influence géopolitique et nous projeter avec confiance vers l'avenir.

Les AFC appellent à débarrasser définitivement la question familiale d'un regard tourné vers le passé pour accompagner les jeunes générations dans leurs projets de couple durable, de famille et d'accueil de nouveaux enfants, assurées que sans une natalité tonique il n'y a pas d'avenir possible

En matière sociétale, les AFC sont engagées contre la loi sur le « droit à l'aide à mourir » qui ouvrirait une brèche dans l'interdit de donner la mort et laisserait derrière elle des rancœurs définitives au sein des familles. Elles promeuvent le développement des soins palliatifs permettant aux familles d'accompagner

¹ Pape Léon XIV

Communiqué de presse

leurs membres les plus vulnérables jusqu'à la mort naturelle dans le respect de leur dignité.

Un colloque pour célébrer 120 ans d'actions

La Confédération nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC) réunit ses responsables et un parterre d'invités prestigieux **ce vendredi 21 novembre** pour célébrer les 120 ans du mouvement.

Sous la forme d'un colloque intitulé « L'avenir des peuples naît de la famille », se réuniront plus de 250 personnalités du monde économique, politique et religieux, parmi lesquelles interviendront notamment : **Mgr Benoît Bertrand, Xavier Breton, Gabrielle Cluzel, Gabriella Gambino, Maxime Sbaihi...**

Pour conclure ce colloque, l'humoriste **Mehdi Djaadi** donnera son spectacle « Couleur framboise ».

Cette journée anniversaire se poursuivra le samedi 22 novembre par la Journée nationale des responsables, dédiée aux présidents et à tous ceux qui exercent une responsabilité au sein des AFC.

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2024, elles regroupent **51 000 familles** réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les

Communiqué de presse

entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'utilisateurs du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».